



**INFORMATIONS SUR LES RISQUES LIÉS AUX  
INSTRUMENTS FINANCIERS  
INSTRUMENTS**

## 1. INTRODUCTION

Trading.com Markets EU Limited, opérant sous le nom commercial « trading.com », est une société d'investissement chypriote (« CIF ») enregistrée auprès du registre des sociétés de Nicosie sous le numéro : HE 328593 et réglementée par la Cyprus Securities & Exchange Commission (« CySEC ») sous le numéro de licence 256/14 (ci-après dénommée « la Société », « nous », « notre » ou « nos », selon le cas).

La Société opère en vertu de la loi chypriote L. 87(I)/2017 intitulée « Loi sur les services et activités d'investissement et les marchés réglementés de 2017 » (ci-après la « Loi ») qui transpose la directive européenne 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive 2002/92/CE et la directive 2011/61/UE, telle qu'elle peut être en vigueur à tout moment et telle que modifiée ou amendée de temps à autre (ci-après « MiFID II »). La présente notification, ou plus précisément la présente déclaration de risque, vous est fournie conformément aux exigences de la législation susmentionnée, car vous envisagez d'utiliser ou utilisez déjà les services de la Société pour conclure des transactions sur des instruments financiers fournis par la Société (ci-après dénommés « instruments financiers pris en charge », « instruments financiers » ou « produits »).

La présente notification ne peut pas et ne vise pas à divulguer ou à expliquer tous les risques et autres aspects importants liés à nos services et aux instruments financiers de la Société. Elle a pour objectif d'expliquer, en termes généraux, la nature des risques propres à la conclusion de transactions (c'est-à-dire les opérations) sur les instruments financiers fournis par la Société et de vous aider à prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause. Pour une explication détaillée du fonctionnement de nos services, vous devez lire les documents suivants, qui, conjointement avec le présent avis, constituent notre accord avec vous :

- Conditions générales/Contrat client ;
- Politique d'exécution des ordres ;
- Résumé de la politique en matière de conflits d'intérêts ;
- Politique de catégorisation des clients ; et
- Politique de confidentialité.

Vous ne devez PAS commencer à négocier avec nous avant d'avoir lu et compris les documents mentionnés ci-dessus.

## 2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES PRODUITS DE LA SOCIÉTÉ

Nous proposons des services de trading sur des contrats sur différence (ou « CFD »). Les CFD appartiennent à la catégorie des instruments financiers dérivés (ci-après dénommés « dérivés »). Un dérivé est un instrument financier dont le prix dépend ou est dérivé des fluctuations du prix d'un autre instrument financier sous-jacent.

Qu'est-ce qu'un contrat sur différence ?

Un contrat sur différence (CFD) est un dérivé de gré à gré (« OTC ») qui permet aux investisseurs d'obtenir une exposition et de participer aux rendements (qui peuvent être positifs ou négatifs) des fluctuations de prix d'un instrument financier sous-jacent, sans avoir à acquérir physiquement cet instrument financier sous-jacent.

### Qui est votre contrepartie ?

Comme tous les dérivés, un CFD est un contrat en vertu duquel deux parties s'engagent à échanger la différence de valeur entre la valeur d'ouverture et la valeur de clôture du contrat. Aux fins des ordres de clients sur des instruments financiers fournis par la Société, la Société est toujours la contrepartie (ou « principal ») de toutes vos transactions. Par conséquent, la Société est le seul lieu d'exécution des ordres du client. Si vous décidez d'ouvrir une position sur un instrument financier auprès de la Société, cette position ouverte ne peut être clôturée qu'auprès de la Société.

### Comment vos gains ou pertes sur une transaction CFD sont-ils calculés ?

Les CFD vous permettent de réaliser un profit ou une perte sur les fluctuations de prix de l'instrument financier sous-jacent et le montant de tout profit ou perte sur une transaction CFD sera égal à la différence totale entre la valeur d'ouverture du CFD (quantité x notre prix) et la valeur de clôture du CFD (quantité x notre prix), moins les commissions et/ou autres frais que vous engagez et que vous devez nous payer au titre du CFD.

Notre service de trading comporte un niveau de risque élevé et **ne convient pas** à tout le monde. Vous **ne devez pas** trader avec nous si vous ne comprenez pas la nature de la transaction que vous effectuez et l'étendue de vos pertes potentielles liées à une transaction. **Vous tradez entièrement à vos propres risques.**

Notre service de trading est un service « **d'exécution seule** ». Cela signifie que nous exécutons vos instructions de trading. Nous **ne** vous fournissons AUCUN conseil en investissement.

### **3. FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCES DES PRODUITS DE LA SOCIÉTÉ DANS DIFFÉRENTES CONDITIONS DE MARCHÉ**

Les produits CFD impliquent l'utilisation d'un « effet de levier » et sont considérés comme des produits spéculatifs. À ce titre, ils comportent des risques nettement plus élevés que les produits sans effet de levier. L'effet de levier vous permet d'obtenir une exposition importante à un instrument financier tout en n'engageant qu'une partie relativement faible de votre capital. Toutefois, vos gains ou pertes sont basés sur la position totale (exposition) et, à ce titre, le montant que vous gagnez ou perdez peut sembler très élevé par rapport à la somme que vous avez investie.

La performance de ces produits dépend de différentes conditions de marché qui peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur la performance d'un produit. Les performances passées ne sont pas une indication des performances futures. La valeur des investissements peut aussi bien baisser qu'augmenter. Par conséquent, lorsque vous négociez des CFD, le marché peut évoluer en votre faveur et vous permettre de réaliser un profit, ou en votre défaveur et vous faire subir une perte.

Pour mieux comprendre comment le marché peut avoir un impact positif ou négatif sur vos transactions, plusieurs exemples sont inclus dans l'annexe du présent document.

Le trading de CFD **ne** convient pas à tous les investisseurs. Par conséquent, vous ne devez pas investir dans des CFD si vous ne comprenez pas parfaitement les caractéristiques, et en particulier les risques associés, de ces produits et si vous n'êtes pas à l'aise avec ces risques lorsque vous négociez ces produits. Si nécessaire, vous devez demander l'avis d'un professionnel indépendant afin de vous assurer que l'investissement dans ces produits est adapté à vos objectifs, vos besoins, votre situation financière et vos ressources.

#### 4. RISQUES ASSOCIÉS AU TRADING DES PRODUITS DE LA SOCIÉTÉ

Avant de vous lancer dans le trading de CFD, vous devez être conscient des éléments suivants :

##### A. Risques généraux associés aux instruments financiers proposés par la société

- a. La Société ne garantit pas et ne peut garantir le capital initial du portefeuille des Clients ou sa valeur à tout moment, ni les fonds investis dans un instrument financier quelconque.
- b. Les transactions effectuées par l'intermédiaire des services de négociation de la société peuvent être de nature spéculative. Des pertes importantes peuvent survenir en peu de temps, pouvant atteindre le montant total des fonds déposés auprès de la société.
- c. Vous pouvez être amené à déposer des fonds supplémentaires sur votre compte à court terme afin de soutenir vos transactions en cours. Si vous ne déposez pas les fonds supplémentaires requis, vos transactions en cours peuvent être clôturées (« stoppées ») à perte et vos ordres en attente peuvent être annulés par nos soins sans préavis.
- d. Dans certaines conditions de marché, il peut être difficile, voire impossible, d'exécuter votre ordre.
- e. Vous devez comprendre que le prix des instruments financiers négociés est déterminé par les fluctuations des marchés qui échappent à notre contrôle. Pour fixer nos prix, nos spreads et les tailles des transactions que nous effectuons, nous tenons compte du ou des marchés sur lesquels se négocient les instruments sous-jacents concernés.
- f. Nous ne garantissons pas qu'un ordre que vous passez pour limiter la perte sur une transaction (« stop loss ») sera exécuté au prix que vous avez spécifié. Sur un marché en évolution rapide, votre ordre peut être susceptible de « passer à travers », ce qui peut entraîner la clôture de votre transaction à une perte plus importante que le niveau de l'ordre que vous avez passé. En cas de « gap through », le prix de l'instrument financier négocié peut varier considérablement, sans possibilité de clôturer votre transaction entre-temps. Par conséquent, un ordre que vous passez pour limiter la perte sur une transaction ne doit pas être considéré comme une garantie de limiter votre perte sur cette transaction à un montant spécifique.
- g. L'attention du client est expressément attirée sur les CFD sur des devises négociées de manière irrégulière ou peu fréquente, pour lesquels il n'est pas certain qu'un prix sera coté à tout moment ou qu'il peut être difficile d'effectuer des transactions à un prix qui peut être coté en raison de l'absence de contrepartie.
- h. Certains instruments financiers sont cotés et réglés dans des devises autres que la devise de base de votre compte. Le trading de ces instruments comporte un risque supplémentaire, car le taux de change au moment où vous clôturez une transaction et lorsque votre solde est converti dans votre devise de base à la clôture des opérations le même jour peut avoir fluctué en votre

défaveur. Par conséquent, si vous négociez un instrument qui n'est pas coté dans la devise de base de votre compte, les fluctuations des taux de change auront une incidence sur vos profits et vos pertes.

- i. Tous les fonds que vous déposez chez nous ou qui sont crédités sur votre compte seront détenus dans un ou plusieurs comptes bancaires clients séparés. Les comptes bancaires clients seront des comptes communs détenant les fonds d'autres clients et ne détiendront aucun de nos propres fonds. Vous détenez un droit de propriété sur votre part du solde du compte bancaire client concerné. Toutefois, dans le cas où une banque auprès de laquelle le compte bancaire client est détenu deviendrait insolvable ou ferait faillite et serait dans l'incapacité de restituer l'intégralité des fonds détenus sur le compte bancaire client, vous pourriez ne pas recevoir la totalité des fonds sur lesquels vous détenez un droit de propriété.
- j. En cas d'insolvabilité de la Société, vos positions peuvent être clôturées contre votre gré.
- k. Les modifications ou l'introduction de nouvelles règles, réglementations et lois, ou la manière dont elles sont appliquées ou interprétées, peuvent avoir une incidence sur vos transactions avec nous. Vous pouvez être exposé aux risques découlant des règles, lois et réglementations de juridictions autres que celle dans laquelle vous vous trouvez et/ou que vous connaissez bien.
- l. Le trading en ligne, aussi pratique et efficace soit-il, ne réduit pas nécessairement les risques liés au trading. En outre, en tradant en ligne, vous vous exposez à des risques de connexion Internet lente ou inexistante et de défaillance matérielle ou logicielle.
- m. Il est de votre responsabilité de surveiller votre compte à tout moment. Il est important que vous surveilliez étroitement vos positions en raison de la rapidité avec laquelle des profits ou des pertes peuvent être réalisés. Si vous avez des transactions en cours, vous devez toujours être en mesure d'accéder à votre compte et de le gérer. Vous pouvez le faire en ligne, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

## **B. Risques spécifiques liés aux transactions sur les instruments financiers de la société**

Vous devez reconnaître et accepter sans réserve que, quelles que soient les informations fournies par la Société, la valeur des Instruments financiers pris en charge peut fluctuer à la baisse ou à la hausse et qu'il est même probable que l'investissement perde toute sa valeur.

Vous devez également reconnaître et accepter sans réserve que vous courez un risque important de subir des pertes et des dommages pouvant aller jusqu'à la totalité de votre capital investi, à la suite de la négociation d'instruments financiers, et vous acceptez et déclarez que vous êtes prêt à assumer ce risque.

Les principaux risques spécifiques liés aux transactions sur les Instruments financiers de la Société sont les suivants :

### a. Effet de levier

Les produits CFD impliquant l'utilisation d'un effet de levier, vous pouvez déposer une proportion relativement faible de la valeur totale du contrat pour ouvrir une position. Cela peut jouer en votre faveur ou en votre défaveur, car une variation relativement faible du prix de l'instrument financier sous-jacent

négoié peut avoir un effet disproportionné sur votre position. Cela peut vous permettre de réaliser un bénéfice important si le prix de l'instrument financier sous-jacent évolue en votre faveur, mais peut également vous faire subir des pertes importantes, car un mouvement défavorable tout aussi faible du marché peut rapidement entraîner la perte de la totalité de votre capital investi. Vos pertes ne dépasseront jamais le solde de votre compte, car la Société offre une « *protection contre le solde négatif* ».

La Société propose à ses clients particuliers des ratios de levier fixes qui varient de 2:1 à 30:1 en fonction de la volatilité de l'instrument financier sous-jacent, comme suit :

CFD sur les instruments financiers suivants	Taux de marge (niveaux de levier)
Paires de devises <b>majeures</b> – Paires composées de deux (2) des devises suivantes : USD, EUR, JPY, GBP, CAD et CHF	3,33 % (effet de levier de 30:1)
<b>Autres devises</b> – Toutes les autres paires de devises	5 % (effet de levier de 20:1)
<b>Or</b>	5 % (effet de levier de 20:1)
<b>Principaux indices</b> – FRA40, GER30, JP225, UK100, US100, US30, US500, AUS200Cash, FRA40Cash, GER30Cash, JP225Cash, UK100Cash, UK100Cash, US100Cash, US30Cash et US500Cash	5 % (effet de levier de 20:1)
<b>Indices mineurs – Tous les autres indices et indices thématiques</b>	10 % (effet de levier de 10:1)
<b>Matières premières (autres que l'or)</b>	10 % (effet de levier de 10:1)
<b>Actions et autres valeurs de référence</b>	20 % (effet de levier de 5:1)
<b>Cryptomonnaies et indice thématique Crypto_10</b>	50 % (effet de levier de 2:1)

Par exemple, si un investisseur particulier souhaite ouvrir une position sur la paire EUR/USD d'une valeur de 30 000 USD et pour laquelle le ratio de levier fixe proposé est de 30:1, il ne devra alors utiliser que 1 000 USD (soit 30 000 USD / 30) de ses fonds pour le faire.

#### b. Volatilité des prix et limitation du marché disponible

Les produits fournis par la Société sont des instruments financiers dérivés, dont le prix est dérivé du prix des instruments financiers sous-jacents auxquels ils se réfèrent. Les instruments financiers dérivés ou les marchés peuvent être très volatils. Les prix des instruments financiers dérivés et des instruments sous-jacents peuvent fluctuer rapidement et dans des fourchettes importantes et peuvent refléter des événements imprévisibles ou des changements dans les conditions du marché, qui ne peuvent être contrôlés ni par le client ni par la société. Dans certaines conditions de marché, il peut être impossible d'exécuter tout type d'ordre du client au prix déclaré. Par conséquent, même une transaction ouverte avec un ordre « stop loss » ne peut pas toujours garantir la limite de perte.

Les prix des instruments financiers dérivés sont influencés, entre autres, par l'évolution des relations entre l'offre et la demande, les programmes et politiques gouvernementaux, agricoles, commerciaux et commerciaux, les événements politiques et économiques nationaux et internationaux et/ou les

caractéristiques comportementales d'un marché des capitaux.

Les transactions sur les produits fournis par la Société ne sont pas effectuées sur une plate-forme de négociation (marché réglementé, système multilatéral de négociation ou système organisé de négociation), mais sont exécutées par la Société, via sa plate-forme de négociation électronique et/ou son application mobile, qui ne sont pas des plates-formes de négociation, et à ce titre, vous pouvez être exposé à des risques plus importants que ceux d'une plate-forme de négociation. Les conditions générales et les règles de négociation sont établies uniquement par la Société. Vous devez clôturer toute position ouverte sur un instrument financier donné pendant les heures d'ouverture de la plateforme de négociation de la Société.

c. Obstacles à la clôture d'une transaction ouverte

Il peut arriver que les conditions du marché changent considérablement en très peu de temps, de sorte que si vous souhaitez vendre un instrument ou clôturer une position, vous ne pourrez pas le faire aux mêmes conditions que celles qui prévalaient au moment de l'achat ou de l'ouverture. C'est le cas lorsque la liquidité d'un instrument financier est faible et/ou lorsque vous détenez une position importante et qu'il n'est donc pas possible de clôturer immédiatement vos transactions ouvertes. Pendant ce temps, la valeur de vos transactions ouvertes pourrait baisser, éventuellement de manière significative, et vous serez responsable du montant total des pertes encourues.

d. Exigences de marge

Vous êtes tenu de déposer une marge auprès de la Société afin d'ouvrir une transaction. L'exigence de marge dépendra de l'instrument sous-jacent du produit financier dérivé, du niveau de votre effet de levier et de la valeur de la position à établir. Lorsque le niveau de marge requis pour maintenir la ou les positions ouvertes sur votre compte de trading tombe en dessous du niveau de marge minimum requis, tel que spécifié par la Société, nous pouvons, sans toutefois y être obligés, émettre un « appel de marge » et, dans ce cas, vous devrez soit augmenter le « capital » de votre compte de trading en déposant des fonds supplémentaires, soit clôturer vos positions. Si vous ne prenez aucune des mesures susmentionnées et que le compte de trading atteint ou passe en dessous du « niveau de stop out », tel que spécifié par la Société, le « mécanisme de stop out » automatique sera déclenché et commencera à clôturer les positions ouvertes aux prix actuels du marché, par ordre décroissant en fonction du niveau de perte de chaque transaction. La Société garantit qu'il n'y aura pas de solde négatif sur votre compte lorsque vous négociez des instruments financiers fournis par la Société grâce à la protection contre le solde négatif offerte par la Société.

Afin de protéger nos clients et la Société, nous pouvons être amenés à prendre des mesures, notamment augmenter les exigences de marge minimale pour toutes les positions. Lorsque nous prenons de telles mesures, la Société s'efforce d'en informer ses clients à l'avance, mais dans des conditions de marché anormales, la Société peut être amenée à mettre en œuvre ces mesures à court terme ou sans préavis.

Compte tenu de ce qui précède, il est essentiel que les clients surveillent en permanence leurs positions auprès de la Société. Les clients doivent s'assurer que leurs comptes de trading sont suffisamment approvisionnés afin d'éviter toute perturbation due à d'éventuels appels de marge et/ou stop-outs dans leurs activités de trading.

e. Obligations supplémentaires

Avant de commencer à négocier avec nous, vous devez vous assurer que vous connaissez notre système de facturation. Si certains frais ne sont pas exprimés en termes monétaires, mais par exemple sous forme de spread, vous pouvez demander et obtenir une explication claire par écrit, accompagnée d'exemples appropriés, afin de déterminer ce que ces frais sont susceptibles de signifier en termes monétaires spécifiques.

La valeur des positions ouvertes sur certains instruments financiers fournis par la Société est soumise à des « frais de financement » (par exemple, des « taux de swap »). Le prix des positions longues sur des instruments financiers est réduit d'une commission de financement quotidienne pendant toute leur durée de vie. À l'inverse, le prix des positions courtes sur des instruments financiers est majoré d'une commission de financement quotidienne pendant toute leur durée de vie. Les commissions de financement sont basées sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché, qui peuvent varier dans le temps.

Les détails de notre système de tarification (tels que les spreads, les commissions et les frais de financement) sont disponibles sur le site web de la Société à l'adresse suivante : <https://www.trading.com/eu>.

Vous devez savoir que vos transactions sur des instruments financiers peuvent être ou devenir soumises à des taxes et/ou autres droits, par exemple en raison de modifications de la législation ou de votre situation personnelle. La Société ne garantit pas que vous ne serez pas redevable d'impôts et/ou autres droits de timbre. Vous êtes responsable de tous les impôts et/ou autres droits qui peuvent être dus au titre de vos transactions.

#### f. Événements et actions d'entreprise

Dans le cas où un instrument ferait l'objet d'un événement d'entreprise, tel que défini dans les sections pertinentes des Conditions générales de la Société, la Société prendra les mesures appropriées pour ajuster le compte de trading des clients afin de tenir compte de l'effet de l'événement sur leur position, en préservant l'équivalent économique des droits et obligations attachés à la Transaction et/ou au Contrat des clients avec la Société, à la date ex de l'événement.

En outre, il est précisé que la Société s'efforce de communiquer les événements et mesures à venir sur son site web officiel. À cet égard, les clients sont tenus de consulter régulièrement le site web de la Société afin d'être dûment informés de tout événement d'entreprise susceptible de se produire.

## 5. REVISION ET MODIFICATION CONTINUES DE LA DIVULGATION DES RISQUES

La Société se réserve le droit de réviser et/ou de modifier sa Déclaration des risques, à sa seule discrétion, chaque fois qu'elle le juge opportun ou approprié.

## 6. AUTRES INFORMATIONS

1. La divulgation des risques ne fait pas partie de notre contrat client/conditions générales et n'a pas pour but d'être contractuellement contraignante ou d'imposer ou de chercher à imposer des obligations qui ne nous incomberaient pas autrement, si ce n'est en vertu de la loi chypriote de 2017 sur les services et activités d'investissement et les marchés réglementés (loi 87(I)/2017).

2. Nous sommes membres du Fonds d'indemnisation des investisseurs (« ICF »). Vous pouvez avoir droit à une indemnisation de la part de l'ICF si nous ne sommes pas en mesure de remplir nos obligations. Le montant maximal de l'indemnisation versée à un client, qui sera considéré comme éligible à l'indemnisation, est de 20 000 EUR ou 90 % de la créance de l'investisseur couvert, le montant le plus bas étant retenu. Cette couverture s'applique au montant total des créances d'un client à l'égard d'un membre de l'ICF, quel que soit le nombre de comptes, la devise et le lieu de prestation du service. De plus amples informations sur les modalités d'indemnisation sont disponibles sur le site web de la Commission chypriote des opérations de bourse : <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/complaints/tae/>
3. Si vous ne comprenez pas certains éléments de la déclaration de risque, veuillez contacter notre service de conformité : [compliance.eu@trading.com](mailto:compliance.eu@trading.com).

## ANNEXE EXEMPLES

Les exemples ci-dessous illustrent comment le marché peut évoluer en votre faveur ou à votre détriment lorsque vous négociez des CFD. Veuillez noter que les exemples fournis ci-dessous sont uniquement donnés à titre illustratif et ne reflètent pas nécessairement les mouvements actuels ou futurs du marché ou des produits, les valeurs que la Société appliquera à une transaction, ni l'impact de ces transactions sur votre situation personnelle. De plus, les chiffres utilisés dans les exemples ne reflètent pas nécessairement votre situation personnelle et ne limitent en aucune manière la manière dont la Société peut exercer ses pouvoirs ou son pouvoir discrétionnaire. Ces exemples ne constituent pas des conseils généraux ou personnels à l'intention des personnes qui lisent ce document :

### 1. CFD sur une paire de devises (Forex)

#### Exemple 1 – Ordre d'achat (transaction rentable)

Paire de devises : EUR/USD  
 Devise de base : USD  
 Taille du contrat : 1 lot standard (100 000 unités)  
 Cours acheteur/vendeur actuel : 1,28380/1,28390  
 Effet de levier sélectionné : 30:1 (ou marge de 3,33 %)  
 Commission/frais : Aucun

Vous pensez que les signaux du marché indiquent que l'euro va s'apprécier par rapport au dollar américain (« \$ »). Vous décidez de conclure un CFD sur l'EUR/USD et de passer un « ordre d'achat ».

Vous ouvrez donc un lot standard (100 000 unités EUR/USD), en achetant l'EUR avec un effet de levier de 30:1 (ou une marge de 3,33 %) et attendez que le taux de change EUR/USD augmente. Lorsque vous achetez un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au prix de 1,28390, vous achetez effectivement 100 000 EUR, soit 128 390 USD (100 000 unités d'EUR x 1,28390). Comme la marge requise est de 3,33 %, environ 4 275 USD (128 390 USD x 3,33 %) seront mis de côté sur votre compte pour ouvrir la transaction. Vous « contrôlez » désormais 100 000 EUR avec seulement 4 275 USD.

Vos prévisions se réalisent et vous décidez de clôturer votre transaction. L'euro s'apprécie à 1,28420/1,28430. Pour réaliser vos bénéfices, vous clôturez votre ordre, c'est-à-dire que vous vendez un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au taux actuel de 1,28420 et vous recevez 128 420 USD pour cette transaction (100 000 unités x 1,28420).

#### Résultat de votre transaction clôturée

Vous avez acheté un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au prix de 1,28390, pour un montant de 128 390 \$. Vous avez ensuite vendu un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au prix de 1,28420, recevant 128 420 \$. Il en résulte une différence positive de 30 \$ (128 420 \$ - 128 390 \$ = +30 \$).

**Bénéfice total = 30 \$ sur un dépôt de 4 275 \$ US.**

#### Exemple 2 – Ordre d'achat (transaction déficitaire)

Paire de devises : EUR/USD  
 Devise de base : USD  
 Taille du contrat : 1 lot standard (100 000 unités)  
 Cours acheteur/vendeur actuel : 1,28380/1,28390  
 Effet de levier sélectionné : 30:1 (ou marge de 3,33 %)  
 Commission/frais : Aucun

Vous pensez que les signaux du marché indiquent que l'euro va s'apprécier par rapport au dollar américain (« \$ »). Vous décidez de conclure un CFD sur l'EUR/USD et de passer un « ordre d'achat ».

Vous ouvrez donc un lot standard (100 000 unités EUR/USD), en achetant des EUR avec une marge de 3,33 %, et vous attendez que le taux de change EUR/USD augmente. Lorsque vous achetez un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au prix de 1,28390, vous achetez effectivement 100 000 EUR, soit 128 390 USD (100 000 unités d'EUR x 1,28390). Si l'exigence de marge était de 3,33 %, environ 4 275 USD seraient mis de côté sur votre compte pour ouvrir la transaction (128 390 USD x 3,33 %). Vous « contrôlez » désormais 100 000 EUR avec seulement 4 275 USD.

Vos prévisions ne se réalisent pas et l'euro s'affaiblit à 1,28360/1,28370. Vous décidez alors de clôturer votre ordre pour éviter des pertes supplémentaires. Vous clôturez votre transaction, c'est-à-dire que vous vendez un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au taux actuel de 1,28360, et vous recevez 128 360 \$ pour cette transaction (100 000 unités x 1,28360).

#### Résultat de votre transaction clôturée

Vous avez acheté un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au prix de 1,28390, pour un montant de 128 390 \$. Vous avez ensuite vendu un lot (100 000 unités) d'EUR/USD au prix de 1,28360, recevant 128 360 \$. Il en résulte une différence négative de 30 \$ (128 360 \$ - 128 390 \$ = -30 \$).

**Perte totale = -30 \$ sur un dépôt de 4 275 \$ US.**

## **2. CFD sur l'or**

### **Exemple 1 – Ordre de vente (transaction rentable)**

Métal précieux : or  
 Devise de base : USD  
 Taille du contrat : 1 lot standard (100 onces d'or)  
 Cours acheteur/vendeur actuel : 1248,20/1248,60  
 Effet de levier sélectionné : 20:1 (marge de 5 %)  
 Commission/frais : Aucun

Imaginons que le cours acheteur/vendeur actuel de l'or soit de 1248,20/1248,60, ce qui signifie que vous pouvez conclure un CFD sur l'or pour acheter (« prendre une position longue ») à 1248,60 ou vendre (« prendre une position courte ») à 1248,20. Supposons que vous pensiez que la valeur de l'or va baisser et que vous décidiez donc de conclure un CFD sur l'or et de passer un « ordre de vente », c'est-à-dire de vendre (« prendre une position courte ») de l'or.

Par conséquent, avec une marge de 5 %, le montant de 6 241 USD (100 onces x 1 248,20 x 5 %) serait mis de côté sur votre compte pour vendre (vendre à découvert) 100 onces (un lot) d'or. Comme vous le

prévoyiez, la valeur de l'or baisse à 1 245,80/1 246,20. À présent, pour réaliser vos bénéfices, vous clôturez l'ordre et achetez 100 onces (un lot) d'or au prix actuel de 1246,20.

#### Résultat de votre transaction clôturée

Vous avez vendu à découvert un lot (100 onces) d'or à 1248,20 pour 124 820 \$. Vous avez ensuite clôturé votre transaction, c'est-à-dire acheté un lot (100 onces) d'or à 1246,20 pour 124 620 \$. Il en résulte une différence positive de 200 \$ ( $124\ 820\ \$ - 124\ 620\ \$ = 200\ \$$ ).

**Bénéfice total = 200 \$ sur un dépôt de 6 241 \$ US.**

#### **Exemple 2 – Ordre de vente (transaction déficitaire)**

Métal précieux : or

Devise de base : USD

Taille du contrat : 100 onces

Cours acheteur/vendeur actuel : 1248,20/1248,60

Effet de levier sélectionné : 20:1 (marge de 5 %)

Commission/frais : Aucun

Imaginons que le cours acheteur/vendeur actuel de l'or soit de 1248,20/1248,60, ce qui signifie que vous pouvez conclure un CFD sur l'or pour acheter (« prendre une position longue ») à 1248,60 ou vendre (« prendre une position courte ») à 1248,20. Supposons que vous pensiez que la valeur de l'or va baisser et que vous décidiez donc de conclure un CFD sur l'or et de passer un « ordre de vente », c'est-à-dire de vendre (« prendre une position courte ») de l'or.

Par conséquent, avec une marge de 5 %, le montant de 6 241 USD ( $100\ \text{onces} \times 1\ 248,20 \times 5\ \%$ ) serait mis de côté sur votre compte pour vendre (vendre à découvert) 100 onces (un lot) d'or. Vos prévisions ne se réalisent pas et la valeur de l'or augmente à 1 249,80/1 250,20. À présent, afin de minimiser vos pertes, vous clôturez l'ordre et achetez 100 onces (un lot) d'or au prix actuel de 1250,20.

#### Résultat de votre transaction clôturée

Vous avez vendu à découvert un lot (100 onces) d'or à 1248,20 pour 124 820 \$. Vous avez ensuite clôturé votre transaction, c'est-à-dire acheté un lot (100 onces) d'or à 1250,20 pour 125 020 \$. Il en résulte une différence négative de 200 \$ ( $124\ 820\ \$ - 125\ 020\ \$ = -200\ \$$ ).

**Total loss = -\$200 on a deposit of US\$6,241.**

#### **Avertissement sur les risques :**

Les CFD sont des instruments complexes et présentent un risque élevé de perte rapide d'argent en raison de l'effet de levier.

Cliquez [ici](#) pour connaître le pourcentage (%) de comptes d'investisseurs particuliers qui perdent de l'argent lorsqu'ils négocient des CFD avec ce fournisseur.

Vous devez vous demander si vous pouvez vous permettre de prendre le risque élevé de perdre votre argent.